

Commune de Gréalou

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal Du 22 FEVRIER 2024

- - -

Le 22 Février 2024 à 20h,30 se sont réunis les membres du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée le 16 Février 2024 conformément aux articles L. 2121-10 et 2121-11 du code des collectivités territoriales.

Étaient présents, les conseillers municipaux suivants :

M. Gilles BELLIVIER, M. Jacques FOUCHER, M. Serge GALES, Mme Claudine LACROIX, , Mme Nathalie MASBOU, , Mme Mathilde VÉDRUNE, M. Michel VÉDRUNE

Étaient absents, les conseillers municipaux suivants : M. Emmanuel SAILLY, M. Jean-Marc LACROIX, Mme Mélanie FAGES

Pouvoirs : -0

Nombre de conseillers en exercice : 10 Nombre de conseillers présents : 7 Votants : 7

Le quorum étant atteint, les conseillers peuvent délibérer.

Accueil des participants

-

Michel VÉDRUNE

Michel VÉDRUNE, maire de Gréalou, ouvre la séance. Les points à l'ordre du jour sont rappelés et Jacques FOUCHER est nommé secrétaire de séance.

DELIBERATIONS

1. Approbation du procès-verbal du dernier conseil municipal

-

Michel VÉDRUNE

Le procès-verbal du conseil municipal du 25 Janvier 2024 a été transmis aux conseillers pour corrections

✓ **Le PV est approuvé par 7 voix pour 0 abstentions 0 voix contre**

2. TRAVAUX mise aux normes de l'installation électrique des cloches de l'église

-Michel VEDRUNE

La visite de contrôle annuelle a relevé des installations qui ne sont plus aux normes. Un devis a été fourni pour un montant de 1561.89 € HT pour la remise aux normes.

✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 voix**

✓ **pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

3. TRAVAUX Elargissement piste forestière

- Jacques FOUCHER

L'exploitation est terminée.

Le montant des ventes s'élève à 2882 stères X 25€ soit 72050 € somme à laquelle il faut déduire 8646 € TTC qui seront reversés à l'ONF. Le solde pour la commune est de 63404€

Un accord a été signé avec l'exploitant pour la remise en état des pistes qui se fera dès que la météo sera favorable.

Une piste du secteur de Pech Mioule s'est avérée trop étroite pour le passage des engins. Cela peut être un facteur limitant pour les prochaines récoltes de bois. Un devis a été fourni pour un montant de 800€ HT.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

4.ELUS remboursement de frais de déplacement

- Michel VEDRUNE

Il est proposé d'ouvrir la possibilité de rembourser des frais de déplacement liés à l'exercice du mandat,

Après discussion, il est précisé que cette possibilité ne concernera que les élus non indemnisés, pour des déplacements d'une distance supérieure à 20 >Km allé.

- Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 6 voix pour, 1 abstentions, 0 voix contre**

5.VOIRIE Débroussaillage des voies communales

- Michel VE-
DRUNE

Le Grand Figeac nous sollicite pour le renouvellement de l'appel d'offre pour le débroussaillage de la voirie communale. Il est proposé de corriger le linéaire réellement travaillé soit 12 Km de fauchage et 17 Km de débroussaillage.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec XX voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

**6.AUBERGE Demande de subvention FAST département « Bâtiment à caractère administratif »
- Michel VEDRUNE**

Dans le cadre de la recherche de financement pour le projet réhabilitation de l'auberge le maire propose de solliciter l'aide du département FAST « Bâtiment à caractère administratif » à hauteur de 30 % du montant de l'opération.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**

7.AUBERGE- Demande de subvention FAST Département « commerce de proximité »- Michel VEDRUNE

Dans le cadre de la recherche de financement pour le projet réhabilitation de l'auberge le maire propose de solliciter l'aide du département FAST « commerce de proximité » pour un montant de 195750 € (30 %).

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 voix pour, 0 abstentions, 0 voix contre**
- ✓

8. AUBERGE - Demande de subvention Région « accessibilité » - Michel VEDRUNE

Dans le cadre de la recherche de financement pour le projet réhabilitation de l'auberge le maire propose de solliciter l'aide de la région sur le volet accessibilité pour un montant plafonné à 40 000 €.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

9. AUBERGE - Demande de subvention Région « efficacité énergétique » - Michel VEDRUNE

Dans le cadre de la recherche de financement pour le projet réhabilitation de l'auberge le maire propose de solliciter l'aide de la région sur le volet efficacité énergétique pour un montant plafonné à 50 000 €.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7 Voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

10. AUBERGE – Modification de la demande de DETR 2

- Michel VEDRUNE

Suite au dépôt de notre dossier de DETR phase 2 il nous est demandé de corriger notre demande. Celle-ci avait été formulée à hauteur de 40 % du montant. La demande doit être formulée de la manière suivante : 30 % du montant avec une demande de bonification de 10 % complémentaires pour l'efficacité énergétique.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7
Voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

10 bis. AUBERGE – Modification de la délibération concernant le rachat de l'auberge à l'EPF - Michel VEDRUNE

Au dernier conseil, nous avons pris une délibération permettant au maire de signer tous les documents nécessaires au rachat de l'auberge par la commune. L'EPF nous demande de réécrire cette délibération sur la base du document qu'ils nous ont transmis.

- ✓ **Les conseillers municipaux présents valident cette proposition avec 7
Voix pour, 0 abstention, 0 voix contre**

11. PERSONNEL – Remplacement de personnel suite à une fin de contrat

- Michel VEDRUNE

Isabelle ne souhaite pas renouveler son contrat afin de mettre en place un projet personnel. Les démarches sont en cours afin de recruter une autre personne sur un contrat aidé.

COMMISSIONS

11. PETIT PATRIMOINE – restauration lauzes petite fontaine

- Michel VEDRUNE

Suite aux travaux sur l'église, les lauzes non gélives ont été récupérées.

Il est proposé à la commission petit patrimoine de faire des recherches de financement et de devis pour voir s'il serait possible de reposer ces lauzes sur la petite fontaine de Puy Clavel.

QUESTIONS DIVERSES

CA AMF Nathalie MASBOU :

- Carte scolaire : pas de fermeture de poste programmées sur le Lot pour la rentrée prochaine
- Un travail sur la revalorisation du métier de secrétaire de mairie est en cours.
- La DGF sera revalorisée pour 2024
- L'AMF envisage l'embauche d'un juriste à plein temps pour pouvoir répondre aux sollicitations des communes.

La séance s'est terminée à 22h30.

Michel VÉDRUNE fixe la date de la prochaine réunion du Conseil Municipal : le 21 mars à 20h,30 à la mairie.

Il clôt la séance.

A Gréalou, leXXXXXX.

Le secrétaire de séance :
Jacques FOUCHER

Le Maire :
Michel VÉDRUNE